



Photographies de Myr Muratet

Échelle Un

appel à candidatures session 2019

soutien à la création et au développement d'agences d'architecture

1:1

Créé par l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée, le programme **Échelle Un** soutient les architectes dans la création et le développement de leur entreprise.

Pour quel public ?

Échelle Un est conçu pour les architectes qui créent ou développent une jeune entreprise et pour ceux qui souhaitent reprennent une agence pré-existante.

Le présent appel à candidatures s'adresse à des architectes dont le projet entrepreneurial est avancé (structure existante ou dont la création est imminente).

Contenu de l'accompagnement

Échelle Un propose aux architectes un accompagnement de neuf mois qui comprend :

- des sessions de formation continue sur la gestion et le développement de l'entreprise d'architecture,
- des ateliers thématiques collectifs,
- des permanences de conseil individuelles,
- des rencontres avec des professionnels et des acteurs de la construction,
- un accès aux ressources de l'école (atelier maquettes, bibliothèque, reprographie, bases de données...).

Critères de sélection

Quinze à vingt structures sont accompagnées chaque année. Les critères d'évaluation des candidatures porteront notamment sur la cohérence du projet d'entreprise et la motivation des candidats. Il n'y a pas de limite d'âge. Une attention particulière sera portée aux candidatures féminines.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription au dispositif s'élèvent à 300 euros par structure auxquels s'ajoutent 100 euros par personne supplémentaire.

Inscription

Pour télécharger le dossier d'inscription, rendez-vous sur le site du dispositif www.echelleun.archi

**Date limite de candidature :
le 8 janvier 2019.**

Les jurys de sélection auront lieu la semaine du 21 janvier 2019.

Contact

claire.minart@marnelavallee.archi.fr